

Thème N°3 – atelier 21

Faut-il redéfinir les métiers de l'École?

La question était :

- Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?
- La réponse est claire. NON.

En effet les cadres de la mission existent, il faut simplement les rappeler et les rendre plus lisibles auprès du grand public.

Enseigner, c'est transmettre des Connaissances. **Instruire, c'est Eduquer.**

(L'éducation civique ne devrait pas être identifiée comme une discipline à part, bien au contraire, comme une matière transversale à toutes les disciplines).

Le métier évolue, les publics également.

Il est actuellement demandé au professeur d'être poly compétent.

Quelles sont les limites de notre métier ?

D'où la nécessité d'être relayé par des personnes plus expertes dans certains domaines, formées à gérer des problématiques plus sensibles.

Cependant, actuellement, nous ne pouvons que constater **des carences** :

- Carence en moyen humain :
 - prenons simplement l'exemple de notre établissement : une infirmière présente uniquement le matin, pas d'assistante sociale, une permanence de Conseiller d'Orientation Professionnelle par semaine.
- Carence au niveau moyen de communication :
 - A l'interne : « On passe plus de temps sur la façon de faire passer le message que sur le message lui-même ».
La poly compétence demandée au professeur concerne également les moyens de communication. L'enseignement doit être facilité, ludique et tout autant porteur de connaissances.
 - A l'externe : Le partenariat :
 - Souhait d'un partenariat plus élargi (contact avec l'extérieur : entreprises, institutions, organismes...)
 - Plus de coopération ce qui suppose plus de souplesse dans les planning afin de faciliter les rencontres avec les partenaires extérieurs.
Les métiers de l'éducation et de la vie scolaire (COP par exemple) pourrait s'affirmer en tant que relais.

Remarque concernant le partenariat avec l'entreprise : Les niveaux de compétences requis ont évolué sur les postes de travail. Des métiers sont actuellement redéfinis à la hausse, en particulier certains emplois manuels (par exemple : mécanicien).

- Incidence : Tous les élèves n'ont pas les capacités requises pour accéder à certains emplois ce qui n'était peut-être pas le cas précédemment (possibilité de réorientation sur des métiers manuels
Par conséquent, une partie de la population scolaire restera à « la marge ». C'est une réalité dont nous devons avoir conscience.

La formation des enseignants

La diversité des diplômes n'est pas gênante, bien au contraire, elle est le garant d'un enrichissement et d'une ouverture d'esprit.

C'est stimulant.

Il ne faut pas tendre vers une typologie unique de l'enseignant.

Attention à la bivalence dans l'enseignement :

- Un enseignant est formé dans une discipline. Lui imposer la bivalence c'est garantir à court terme un amoindrissement de la qualité de la formation des élèves.
- Il faut développer la formation continue pour l'enseignant mais surtout lui donner les moyens (en terme de temps) de pouvoir se former.